

Immigration Un premier Français a été refoulé, mardi 4 mars, à son arrivée sur le territoire gabonais

Libreville riposte à l'expulsion de deux Gabonais par Paris

Réciprocité. Jugant « abusive » l'expulsion récente par la France de deux de ses ressortissants le gouvernement gabonais a décidé d'appliquer la même règle le mardi 4 mars, à son tour, à deux Français en situation irrégulière sur son territoire, que ceux qui y résident déjà.

Mardi 4 mars, un cadre français venant travailler au Gabon a été refoulé à son arrivée à l'aéroport Léon Mba de Libreville. Il a été empêché de pénétrer sur le territoire gabonais et a dû repartir.

La veille, Libreville avait fait part de sa « stupéfaction » de l'indignation, « c'est-à-dire que la France avait « violé » de manière « flagrante » les accords entrés deux pays savant « reconduire abusivement ».

Les autorités gabonaises ont déclaré que la reconduite à la frontière en février de deux de ses ressortissants étudiants français.

Le 19 février, Raissa Mengé Onlo, 29 ans, qui préparait un doctorat en droit à Toulouse, a été expulsée par les autori-

tés préfectorales de Haute-Garonne au motif qu'elle « n'est pas menacée dans son pays » et qu'elle « manque de sérieux dans ses études ».

Légué Mbira, 32 ans, a été mis le 29 février de force dans un avion à destination de Libreville. Père d'une fille de 4 ans restée en France, M. Mbira avait obtenu un master en ressources humaines à l'université de Reims en 2004. Il avait entrepris des démarches pour changer de statut et pour honorer un contrat de travail à durée indéterminée. Contrat qui lui aurait permis de financer le doctorat qu'il projetait de suivre dans une école privée.

« Depuis quelques temps, les services français arrêtent des Gabonais sans nous consulter et ils les mettent dans l'avion », a déclaré le ministre de l'Intérieur gabonais.

Le ministre de l'Intérieur gabonais a déclaré que les services français arrêtent des Gabonais sans nous consulter et ils les mettent dans l'avion.

« Normalement il y a une concertation entre les services gabonais et français de manière à ce que les services français arrêtent des Gabonais sans nous consulter et ils les mettent dans l'avion », relevait, mercredi, le ministre de l'Intérieur gabonais André Mba Obame. Il a annoncé que des ressortissants français seraient reconduits à la frontière : « C'est nos services fran-

çais qui ont commencé premiers ». Il y a beaucoup de Français en situation irrégulière au Gabon. Ils pourraient être conduits à la frontière, si au cours d'un contrôle de police ils ne justifient pas de avoir de séjour », a insisté M. Mba Obame. Selon lui, « 5 à 10 % » des quelque 10 000 Français installés au Gabon seraient en règle et pourraient donc être expulsés.

Le Gabon entend aussi appliquer la règle de la réciprocité tout Français qui débarquerait sans visa à Libreville. Bien que soumis à une obligation de visa, les

ressortissants français arrivaient jusqu'alors fréquemment sans visa. Il leur était cependant possible d'en obtenir un à l'arrivée à l'aéroport de Libreville : cela ne devait plus être le cas.

Les autorités gabonaises ne comprennent pas pourquoi la France n'a toujours pas ratifié l'accord signé à l'été 2007 entre deux pays. Le 4 juillet le ministre français de l'Immigration Brice Hortefeux s'était rendu à Libreville pour signer un accord de « gestion concertée des flux migratoires ». Accord qui prévoit

notamment d'alléger et faciliter le délivrance de visas à des Gabonais souhaitant venir étudier ou travailler en France. En contrepartie, les Gabonais s'engagent à faciliter rapatriement de ses ressortissants qui résideraient en France en situation irrégulière.

Au ministère français de l'Immigration, on précise que cet accord est en cours de ratification. Le projet de la loi de ratification a été adopté le 20 février en conseil des ministres et doit être soumis au Parlement au printemps, explique-t-on, tout en ajoutant que « cet accord n'a pas pour finalité d'accorder des visas à des étudiants qui ne le justifient pas ».

Les deux reconduits à la frontière qui ont suscité la colère des Gabonais sont ni plus ni moins, pour le ministère, que « l'application normale de la loi ». Le préfet. « Il s'agit, souligne-t-on dans l'entourage de M. Hortefeux, d'une étudiante de 29 ans inscrite pour la septième année en licence. Et d'un étudiant de 32 ans n'ayant pas obtenu de diplôme depuis 2004. Ce qui suffit à déclencher que le maintien d'une carte de séjour en tant qu'étudiant n'est pas justifié ».

LAETITIA VAN ECKHOOT

Protestation après un reportage sur le patrimoine de Bongo

Le ministère des affaires étrangères du Gabon a protesté mardi 5 mars, contre un reportage de France 2 sur les biens immobiliers détenus en France par le chef de l'Etat gabonais, Omar Bongo Ondimba, et a réitéré la suite à donner aux relations franco-gabonaises. Le gouvernement gabonais a convoqué l'ambassadeur de France pour lui exprimer son « étonnement sur la diffusion » de ce reportage.

Dans ce contexte, le Gabon se réserve désormais le droit de réagir contre un acharnement médiatique (... conformément aux principes de réciprocité », a ajouté le ministre. Une enquête publiée dans Le Monde (du 1^{er} février) a révélé que le président Bongo disposerait de trente-trois appartements ou maisons, dont un hôtel particulier de 18 millions d'euros à Paris, achetée en juin 2007 par une société civile immobilière associant deux des enfants du président gabonais.

Paris-Libreville, une complicité qui résiste aux brouilles

DÉSACCORDS et embrouilles n'ont pas manqué entre la France et le Gabon depuis la prise de pouvoir par Omar Bongo, il y a quarante ans. Mais jamais ils n'ont remis en question l'alliance profonde entre Libreville et Paris. « Le Gabon est un partenaire privilégié depuis 1967, quelle que soit la majorité en place en France », faisait observer Nicolas Sarkozy en juillet 2007. Lors d'une visite à Libreville, la capitale, l'an avait pris tort.

Les occasions de crise grave n'ont pas manqué de l'assassinat, en France, la fin des années 1970, d'un universitaire personnel d'Omar

mé la colère d'Omar Bongo et maintenant le Gabon dans l'orbite française.

Depuis, entre l'ancien neocolonie et la métropole la complicité demeure une source d'intérêts réciproques. Au Gabon, Total, qui a absorbé Elf, reste l'acteur clé dans le domaine pétrolier même si la Chine est présente : les entreprises tricolores, des grands groupes comme Bolloré aux PME, ont pignon sur rue à Libreville et l'armée française dispose d'un solide dépositaire militaire. C'est elle qui a accueilli à Paris les Français évacués du Tchad. A l'heure où le dispositif militaire français doit être réduit à la base de Libreville, la France ne peut pas se passer de lui.

Le régime gabonais trouve aussi son compte à cette alliance. Jamais l'ancien colonisateur n'a contesté la légitimité d'un président qui, arrivé au pouvoir lors que le général de Gaulle était à l'Elysée, a toujours réussi à fausser le jeu électoral jamais non plus. Paris a véritablement été la gestion d'un clientelisme d'argent du pétrole. Au contraire, la France lui a trouvé la vertu d'avoir évité aux paysans coups d'Etat.

Faiblement peuplé (1,4 millions d'habitants) et riche en matières premières, le Gabon devrait être un émirat opulent sans problème financier. C'est le contraire. Si bien que Nicolas Sarkozy allant au-delà des recommandations du Trésor français a annulé 0,0 % de la dette gabonaise à l'égard de la France. ■

Eclairage

Jean-Pierre Tuquoi

Bongo, selon toute vraisemblance commandité par Libreville, à l'implication d'un décevant tard, d'habitude l'Etat gabonais dans le scandale politico-financier « l'affaire Elf ».

Il y eut plus grave : en 1990, dans un Gabon proies des émeutes, la compagnie pétrolière française qui venait d'interrompre la production d'hydrocarbures raison de la sécurité vit accusée de vouloir déstabiliser le régime.

La décision de François Mitterrand d'envoyer des parachutistes français à Libreville et à Port-Gentil, la ville pétrolière, avait al-

POLICE Fermeture du cercle de jeux parisiens Haussmann

Suite à un non-renouvellement par la Commission nationale supérieure des jeux, auprès de la ministre de l'Intérieur de son autorisation de fonctionnement, le cercle de jeux Haussmann à Paris a fait l'objet d'une fermeture administrative, vendredi 29 février. La police spécialisée a constaté des « manquements au droit du travail, ainsi qu'au droit des comptes et des règlements comptables et fiscaux ». En novembre 2007, le cercle de jeux parisiens Concorde avait aussi été fermé, soupçonné de servir de lieu de blanchiment à milieux corrompus. - (AFP.)

ENQUÊTE FISCALE Soixante comptes seraient détenus par des Français au Liechtenstein

La liste de 200 noms français recueilli par Bercy fin 2007, via les autorités britanniques, représen-

terait à fin d'une soixantaine de comptes d'auteurs potentiels d'évasion fiscale en direction du Liechtenstein. Mais il n'y aurait aucun nom connu. « Je réitère et c'est une dashow-bien de vedette de cinéma », a déclaré le député UMP Gilles Carrez qui a eu accès à la liste avec le journaliste Didier Migaud. L'enquête fiscale pourrait durer une navette des poursuites pénales. - (AFP.)

ÉDUCATION Vitry-sur-Seine : ouverture d'un collège musulman

La première classe d'un collège musulman devrait ouvrir lundi 10 mars à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne) pour une douzaine d'élèves de 6^e, selon une association de cadres musulmans. L'éducation nationale a porté le projet. Ce collège sera le premier programme d'éducation nationale et proposera « option » des cours de langue arabe et d'éducation musulmane. - (AFP.)

300 000 OFFRES

en ligne chaque jour pour trouver votre prochain log.

Avec un accès à plus de 300 000 annonces, les sites de la plateforme immobilière anpe.fr vous offrent la possibilité de trouver votre prochain logement.

anpe.fr

11 rue de la République